

ARRETE N°2019-2020-SCOLARITE-JA-01

**PORTANT NOMINATION EN 2019-2020 DU JURY D'ADMISSION
DE L'IUT DE MONTREUIL POUR UNE ADMISSION EN 2020-2021**

La présidente de l'université Paris 8,

Vu l'arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n 84-1004 du 12 novembre 1984 modifié relatif aux instituts universitaires de technologie ;

Vu les statuts de l'IUT de Montreuil de l'université Paris 8 ;

Vu le code de l'éducation.

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Le jury d'admission, chargé d'examiner en 2019-2020 les demandes d'admission et de proposer la validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels en vue de l'accès aux différents DUT de l'IUT de Montreuil en 2020-2021, est fixé comme suit :

**Myriam LAMOLLE
Marielle BABOULALL
El Mouloudi DAFAOUI
Marc KAISER
Anne RICORDEAU
Abderrahman EL MHAMED
Karim MAZOULI
Aurélien BOSSARD
Charlotte BALLAY-DALLY
Catherine DURAND-CHAILLOU
Philippe BONNOT
Viviane CLAUS
Geoffrey GROFF
Claudia MARTIN-LAVIOLETTE
Touria VERONNEAU**

ARTICLE 2 –

Mme. Myriam LAMOLLE est nommée présidente du jury d'admission désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

La Directrice de l'IUT de Montreuil et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 31 mars 2020

La présidente
Annick ALLAIGRE



ARRETE N°2019-2020-SCOLARITE-JA-03

**PORTANT NOMINATION EN 2019-2020 DES JURYS D'ADMISSION
DE L'IUT DE TREMBLAY-EN-FRANCE POUR UNE ADMISSION EN 2020-2021**

La présidente de l'université Paris 8,

Vu l'arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2008-265 du 17 mars 2008 modifiant le décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 relatif aux instituts universitaires de technologie ;

Vu les statuts de l'IUT de Tremblay-en-France de l'université Paris 8 ;

Vu le code de l'éducation.

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Le jury d'admission, chargé d'examiner en 2019-2020 les demandes d'admission et de proposer la validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels en vue de l'accès aux différents DUT de **l'IUT de Tremblay-en-France** en 2020-2021, est fixé comme suit :

Véronique de SAINT GINIEZ
Denis DRIFIA
Samuel KREMPP
Robert NOUMEN
Akrum ABDUL LATIF
Bruneau DERANJERE

Lucas TCHICAYA
Nicoleta ALEXOAE-ZAGNI
Ali TAIBI
Akram EL MEJRI
Abdesselem BOUBAKRI
Nancy MURZILI

ARTICLE 2 –

Mme Véronique de Saint Giniez est nommée présidente du jury d'admission désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

L'Administratrice provisoire de l'IUT de Tremblay-en-France et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis le 11 mai 2020

La présidente
Annick ALLAIGRE

